



LIGUE REGIONALE DE TIR DAUPHINE - SAVOIE

Ardèche - Drôme - Isère - Savoie - Haute Savoie



RAPPORT D'ACTIVITE TRESORERIE saison 2022/2023

○ **Etat Financier des licences 2022/2023**

Etat des licences au 31-08-23 : 14872

Saison 2023/2024 : 13430 au 30-10-23

○ **Rapport budgétaire 2022/2023– Bilan Financier**

○ **Points marquants**

- « L'aide à la pierre » à laquelle nous avons décidé de doubler le montant de ce budget, nous a permis de valider un montant total de 24751€
- Récompense à la performance en faveur des tireurs pour une participation aux frais liés aux championnats de France et des clubs : montant 39128 € pour un budget de 34500 €, explicable principalement par une hausse des participants aux championnats de France cette année.
- Salaires et charges : 38074 € en dessous du budget, par l'arrêt maternité de Marie.
- Championnats/matches : Dépenses : 60051 € pour un budget 59000 €
- Le reversement des licences aux comités départementaux se fait maintenant directement par la FFTir. Aucune écriture comptable pour la Ligue. Les montants se déduisent directement sur le prix des licences.
- Les formations engendrent 13155 € de dépenses pour un budget de 15600 €
- Changement d'établissement bancaire effectué en avril 2023.

- Une belle année avec 74404€ de résultat. Nous vous rappelons que ces excédents servent à financer nos gros projets que nous adoptons en comité directeur comme :
 - La construction d'un local et d'un centre de formation
 - Des investissements destinés à l'organisation de nos championnats et diverses formations comme les cibleries électroniques.
 - Différentes aides aux clubs : « Aide à la pierre », « école de tir » et cette année une nouvelle aide en faveur des clubs sur une participation aux investissements en matériel, nécessaire au maintien ou au développement des pratiques.



LIGUE REGIONALE DE TIR DAUPHINE - SAVOIE

Ardèche - Drôme - Isère - Savoie - Haute Savoie



○ Projets sur Budget Prévisionnel 2023/2024

Les principaux points d'évolution sont :

- Construction du siège social et centre de formation et déduction des 120 K€ de la vente de Seyssinet + 60K€ de subvention de la Région + 20K€ de la FFTir
- Constitution d'une aide supplémentaire aux clubs sur le développement et l'investissement en matériel de 30000€ cette saison.
- Maintenir nos investissements et aides aux clubs de la ligue
- Création d'une plaquette à grande diffusion à destination de tous les clubs et principalement aux nouveaux licenciés, afin de présenter dans notre région : nos pratiques, nos clubs, les règles élémentaires de tir et de sécurité....

Richard DRAPPER,
Trésorier Général

